

**Relevé de décisions de la réunion
du Comité Partenariats et Administration de l'AIH
du 21 mai 2012**

Le 21 mai 2012 s'est tenue la réunion du Comité Partenariats et Administration de l'AIH, qui a traité l'ordre du jour suivant (alimenté par des documents et le débat) :

1. Rapport sur l'état/les prévisions des dépenses et flux financiers
2. Rapport sur l'avancement des projets et les perspectives de nouveaux projets en lien avec les Lignes stratégiques 2011-2016
3. Mise en oeuvre des propositions d' "autosoutenabilité"
4. Présentation du bilan et du rapport 2011, prévisions 2012-2013

Participants: Cesare Ottolini, Cristina Reynals, Paul Maquet et le soutien de Mariella Tornago. Cristina Almazán, qui n'a pu participer suite à un empêchement de dernière minute, et approuve ce relevé de décisions et les accords conclus.

Ci-dessous les accords conclus :

Sur les points 1 et 2 :

>>> La perspective d'une crise (à la fois en matière de liquidités et de recettes) se confirme pour le mois de juin 2012, ainsi que la nécessité de rechercher des alternatives. Il est recommandé que le CC prenne en considération les difficultés budgétaires et redouble d'efforts dans la recherche de partenariats au niveau global et local et d'apports militants de la part des membres.

>>> La pertinence de Rio est confirmée, en tant qu'étape importante également pour les partenariats avec le Gouvernement Basque et la FPH.

>>> Il est recommandé que le comité Régional d'Amérique Latine définisse au plus tôt, en vue de Rio, les participants indispensables pour mener à bien les activités planifiées, dont la Réunion du comité Régional.

Sur le point 3 :

>>> Il est recommandé d'envoyer le document élaboré par C. Almazán à tous les membres de l'AIH pour en débattre, l'intégrer l'approuver et le mettre en oeuvre.

>>> Il est recommandé que le CC débattre sur l'opportunité de lancer un appel à la solidarité parmi les organismes membres, afin de permettre à l'AIH d'être présente à Naples.

Sur le point 4 :

>>> Le bilan et le rapport 2011 ainsi que le budget 2012 présentés sont validés. Ils seront soumis à l'approbation du CC à Naples.

Le document sur l'autosoutenabilité de l'AIH est en annexe.